

Séance du 12 décembre 2024

Sous la présidence de M. Michel LOM, Maire

Présents : Michel LOM, Françoise BRAUN, Michel LINGER, Mélanie FISCHER, Cornelia ROTT, Richard HAESSIG, Lydie LUTZ, Jean-Michel CORNEILLE, Pia CLAUSS, Jean-Marc STOLTZ, Vincent FRISON, Chantal HUMMEL, Dominique SCHMITTHEISLER, Etienne BRUNCK, Christian ROTT, David GIROLT.

Absents excusés : Francis WOEHL (absent excusé, donne pouvoir à Cornelia ROTT), Marlyse STAUB (absente excusée, donne pouvoir à Christian ROTT), Bruno ROTT (absent excusé, donne pouvoir à David GIROLT).

Nombre de conseillers élus : 19 En fonction : 19 Présents : 16

OBJET : 2. AFFAIRES GENERALES – INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire souhaite aborder plusieurs points d'actualités.

- **SIVU piscine de DRACHENBRONN :**

Monsieur le Maire souhaite une nouvelle fois informer les membres du Conseil Municipal de la situation financière dégradée du SIVU, syndicat en charge de la piscine de DRACHEBRONN. Il informe également les membres du Conseil Municipal des derniers éléments intervenus dans ce dossier complexe et potentiellement lourd de conséquences pour les finances des communes membres. Pour certaines, elles ne seraient plus en mesure de disposer des capacités financières assurant la pérennité du SIVU d'où une demande de son Président d'ouvrir le syndicat à d'autres communes à qui il serait demandé de participer financièrement au titre de la solidarité. Un accord de principe a été trouvé cet été. Mais il a été remis en question par Mme la Maire de WISSEMBOURG lors de la réunion du Bureau du 2 septembre 2024. Fin novembre 2024, un courrier a été envoyé par la commune de WISSEMBOURG aux différentes communes de la communauté de communes signalant des obstacles juridiques discutables à cette opération. Lors du Conseil Communautaire qui s'est tenu le 2 décembre 2024 à SEEBACH, le Président du SIVU a fait une présentation synthétique de la situation en appelant chacun à prendre ses responsabilités.

- **SIVOM :**

Le SIVOM gère les gymnases du collège et du lycée de WISSEMBOURG. Ces installations étant situées à WISSEMBOURG et à ce titre n'étant pas protégées par le bouclier fiscal, les augmentations du coût de l'énergie ont fortement impactées l'équilibre financier du SIVOM. La réaction de la commune de WISSEMBOURG est de demander un effort financier supplémentaire aux villages considérant que ces derniers ne contribuent pas suffisamment. Cette situation mérite des éclaircissements. La ville de WISSEMBOURG réclame une participation des autres communes à la prise en charge des frais de personnel constitués par les deux concierges de ces installations, en dépit de l'historique.

Alors que les communes sont en train de préparer leur budget 2025, cette remise en question des accords passés empêche d'avoir une vision claire et de prévoir les budgets correspondants.

Cette situation risque également de tendre les relations entre le Bourg-centre et les autres

communes. Il ne faut pas oublier non plus que WISSEMBOURG en tant que Bourg-centre encaisse également des subsides à ce titre.

- **Travaux en cours :**

Monsieur le Maire informe que les travaux de raccordement de la future résidence sénior aux réseaux rue de la Paix sont en cours. Il précise d'ailleurs que nous avons été prévenus de ces travaux en toute dernière minute et que nous n'avons donc pas pu prévoir une information des riverains plusieurs jours avant les travaux nécessitant la mise en place de déviation.

Une fois ces travaux terminés les travaux de remplacement du tapis d'enrobés pourront être effectués par l'entreprise COLAS au printemps 2025. Les branchements pour l'électricité seront faits courant 2025.

Autre point évoqué : la situation du réseau d'évacuation des eaux de pluie à l'intersection entre la rue des Forgerons et la rue Louis-Philippe Kamm. Des travaux étaient prévus de longue date à cet endroit et ont enfin été entrepris par le SIVOM de la vallée du Seebach. La canalisation bouchée a été changée.

- **Remise de prix :**

Dans le cadre des trophées Accueil de la CCI, Monsieur le Maire est très satisfait des prix distinguant quatre entreprises implantées sur SEEBACH : Carrefour Contact, Cœur Gourmand, Pneumatiques OSTERSTOCK et le salon de coiffure Chléo. Ceci vient souligner le dynamisme de la commune en terme de commerces et de services et développe son attractivité.

- **Projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école élémentaire de SEEBACH :**

Monsieur le Maire souhaite informer les membres du Conseil Municipal d'une réflexion d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école élémentaire dans le cadre de l'Autoconsommation Collective (ACC) ce qui permettrait d'économiser la consommation électrique sur l'ensemble des bâtiments communaux et de développer son indépendance énergétique.

- **ZAC des Prunelles :**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la signature d'un compromis de vente avec M. Yannick SCHWARTZ concernant la dernière parcelle disponible de la tranche 1 de la ZAC des Prunelles.

- **Réaménagement Foncier de SEEBACH :**

Monsieur le Maire fait un retour aux membres du Conseil Municipal de la réunion du 3 décembre 2024 organisée par la CEA qui pilote la procédure. Environ 20 personnes étaient présentes lors de cette réunion. La prochaine sera organisée le 11 Mars 2025. Cette procédure arrivera à son terme vers 2030. Monsieur le Maire attire l'attention des membres du Conseil Municipal en leur précisant que le périmètre d'étude ne correspond pas forcément aux parcelles du périmètre de l'association foncière de SEEBACH, ce qui pourrait compromettre la réussite de la procédure.

- **Forêt communale :**

Richard HAESSIG – conseiller municipal en charge de la forêt – a fait un point sur la situation de la forêt de SEEBACH qui sera réaménagée dans le cadre du plan REBOND pour lequel la commune de SEEBACH a perçu des subventions.

- **Label fleurissement :**

Monsieur le Maire fait part de la réception du rapport de la commission départementale sur le fleurissement suite à sa visite sur SEEBACH. Son contenu est extrêmement positif et élogieux. Il sera communiqué lors d'un prochain Conseil.

- **Gestion des eaux :**

Une réunion a été organisée par la commune le 13 novembre 2024 concernant la gestion de la ressource en eau. Lors de cette réunion ayant réuni plus de 50 personnes, deux points ont été présentés : les opportunités d'améliorer l'état dégradé du cours d'eau Seebach et la nécessité de déconnecter les gouttières pour être plus efficace sur l'assainissement. Monsieur le Maire souligne la collaboration positive sur ce dossier entre le SIVOM et le SDEA.

Monsieur le Maire en profite également pour informer les membres du Conseil Municipal du projet pédagogique des écoles accompagné par les deux services civiques employés par la commune pour sensibiliser les élèves aux réalités liées à la biodiversité sur leur environnement proche.

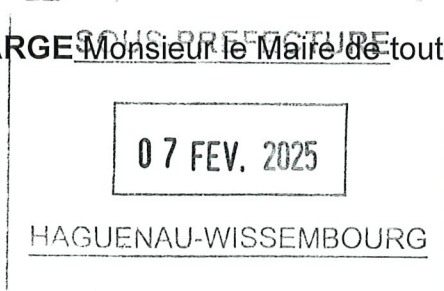
La question des futurs travaux d'aménagement du Seebach a également été abordée intégrant notamment la nécessité de futures acquisitions foncières.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte des informations données.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après information,

- **PREND ACTE** des informations données,
- **CHARGE** Monsieur le Maire de toutes les formalités.



Suivent les signatures au registre
Pour extrait conforme
Le Maire
Michel LOM

Le secrétaire de séance
Richard HAESSIG



Délibération rendue exécutoire
Vu la réception en Sous-Préfecture
Vu la publication

